



FONDATION VARENNE

LA COMMUNE DE PARIS DE 1871 À L'ÉPREUVE DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Pierre BOISSEAU

Préface

Jean ROSSETTO

Avant-propos

Jean-Pierre MASSIAS

Presses Universitaires de la Faculté
de Droit de Clermont-Ferrand
UNIVERSITÉ D'AUVERGNE - L.G.D.J.
FONDATION VARENNE



**Pierre
BOISSEAU**

Docteur
en droit public
Maître de conférences
à l'Université de Tours

LA COMMUNE DE PARIS DE 1871 À L'ÉPREUVE DU DROIT CONSTITUTIONNEL

La dimension politique et sociale de la Commune de Paris de 1871 a traditionnellement focalisé l'attention à tel point que les aspects juridiques de la dernière Révolution française du XIX^e siècle n'ont jusqu'ici guère retenu l'attention de la doctrine de droit public. Pourtant, la Commune de Paris doit être considérée comme partie prenante de l'histoire constitutionnelle française.

En effet, des sources juridiques mettent en évidence l'existence d'un régime politique original.

Du 27 mars au 24 mai 1871, des institutions fondées sur la souveraineté populaire et la collégialité présidèrent aux destinées de la première ville de France, et servirent de cadre à une intense activité normative. En outre, cette gestion de la capitale se doubla d'une tentative atypique d'organisation de la Nation française. Influencés par les théories proudhoniennes, les partisans du communalisme proposèrent la création d'une Fédération des communes françaises considérées comme des entités souveraines.

Autant de questions abordées par cet ouvrage. Son ambition scientifique est de combler l'angle mort de l'histoire constitutionnelle française, c'est-à-dire de rendre juridiquement lisibles la mise en place des institutions parisiennes, leur fonctionnement et le projet de Fédération de communes. Le droit constitutionnel apparaît alors comme une véritable épreuve pour la Commune de Paris confrontée aux difficultés inhérentes à la traduction juridique de l'utopie politique.



9 782912 589088 >



FONDATION
VARENNE



ÉCOLE DOCTORALE
SCIENCES JURIDIQUES